

ÉCRIRE L'HISTOIRE DU HARCÈLEMENT SEXUEL

LES MOTS POUR LE DIRE



DIRECTION

Armel Dubois-Nayt
Réjane Hamus-Vallée

WEBINAIRE AVISA

(Historiciser le harcèlement sexuel)
2020-2021



11

ÉCRIRE L'HISTOIRE DU HARCÈLEMENT SEXUEL

Les mots pour le dire

WEBINAIRE AVISA

(Historiciser le harcèlement sexuel)
2020-2021

DIRECTION

Armel Dubois-Nayt
Réjane Hamus-Vallée



Maison des
Sciences de
l'Homme
PARIS-SACLAY

©MSH Paris-Saclay Éditions, Université Paris-Saclay, 2023.

4, avenue des Sciences, 91190 Gif-sur-Yvette

www.msh-paris-saclay.fr

Collection « Actes »

ISSN 2800-7891



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Pour plus d'informations : <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

ISBN 978-2-9590898-0-0

« Jamais un brave chien n'abandonne son os »

Remarques sur L'Oaristys entre 1548 et 1674

Guillaume PEUREUX

RÉSUMÉ

L'examen de la tradition poétique de *L'Oaristys* jusqu'à l'idylle de Vauquelin de la Fresnaye, dans laquelle apparaît pour la première fois en français la notion de harcèlement dans un contexte de violence sexuelle, montre que la littérature et ses lieux communs contribuent parfois à rendre acceptable et légitime l'inacceptable.

MOTS-CLÉS : harcèlement, *Oaristys*, néologisme, interprétation

La perception du harcèlement sexuel, dont il n'y a aucune raison de penser qu'il ne s'est pas manifesté dans un passé lointain tel que les ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles, relève du défi : ce phénomène n'est pas nommé selon le sens que nous lui donnons aujourd'hui ; il n'est sans doute pas regardé comme tel par les producteurs de textes à l'époque ; il ne semble être l'objet que de représentations codifiées qui troublent ou empêchent notre compréhension. Il n'est donc pas immédiatement intelligible dans les textes littéraires¹ de l'époque. Le risque est alors de ne pas savoir le reconnaître. Il faut donc reconstruire le harcèlement, car la présence, dans des textes, de gestes, situations, propos ou attitudes qui le caractérisent, même dits autrement, témoigne de son inquiétante banalité dans notre littérature et, aussi, de ce qu'il fait problème pour certains acteurs du temps. Il faut donc se demander pourquoi et comment la littérature se saisit de ce type

¹ Voir pourtant, par exemple : Rabelais, [1532 ?] : II, 21.

de problème afin de rappeler, car nous l'oublions, combien elle construit, fixe et véhicule des stéréotypes dont notre temps a du mal à se défaire.

Armel Dubois-Nayt nous a signalé une occurrence du verbe « harceler » repérée entre la fin du ^{xvi}^e et le début du ^{xvii}^e siècle par Frédéric Godefroy dans le complément de son *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes* (Godefroy, 1898 : 746). Elle se trouve dans une idylle de Jean Vauquelin de La Fresnaye (1536 – 1607), adaptée de *L'Oaristys*. Ce serait la première occurrence de ce terme dans un contexte de violence sexuelle. La nature de cette dernière est sujette à interprétation, entre les tenants d'une codification des représentations des scènes de séduction, qui n'y voient que jeux de séductions et jeux de rôles (l'homme prend ce qui lui serait fictivement refusé d'abord), et ceux qui y voient la figuration d'une violence sexuelle masculine qui s'exerce surtout à l'encontre des femmes et est tolérée dans un univers largement dominé par la parole masculine. Toute la question est donc de savoir comment donner du sens à cette première fois.

Vauquelin de la Fresnaye, inventeur du harcèlement

Le texte en question parut en 1605 dans la section des *Idylles* (*Idillies*) du recueil *Les diverses poésies*. Vauquelin précise que ce texte a pour source la « dernière idille de Théocrite »². Il s'agit en fait de la vingt-septième des trente idylles attribuées alors à Théocrite, dont on sait désormais qu'elle est apocryphe. Voici le passage concerné, extrait du dialogue entre la bergère (B) et le chasseur (CH) :

B. Oyez un bruit dedans ce bois,
J'enten de quelqu'homme la vois !
Laissez, vous perdez vostre peine :
Ostez vostre main de par Dieu,
Vous n'avez rien mis en ce lieu,
Vostre main est un peu soudaine.
CH. Le murmure que ces bois font,
C'est que juges d'Amour, ils ont
De nous jouer donné licence :

² Cette approximation s'explique peut-être par l'édition consultée par Vauquelin. Je n'ai pas pu l'identifier.

Que vostre sein est dur & blanc !
Desja nous sommes flanc à flanc,
Ne faites point de resistance.

B. Allez vous en, vous avez tort :
Vous me baisez un peu trop fort :
Vous m'avez toute harrasee :
Et m'empongnant de vostre main,
Pourquoy m'avez-vous delacee ?

CH. Plustost vous avez tort, mon Cœur,
D'user contre moy de rigueur,
Empeschant que je ne vous baise :
Et que vostre sein pommelû,
Ferme, arrondi, non mamelu,
Je tâte & retâte à mon aise.

B. Comment estimeriez-vous bien,
Que je ne sois fille de bien,
Pour m'avoir ainsi hercelee ?
Je ne suis rebelle à ma loy,
Ne vous attendez point à moy :
Vous m'avez toute echevelee.

CH. Je vais etendre mon manteau,
Au pied de ce large fouteau,
De peur de gêter vostre cote :
Et dessus mettre je vous veux...
(Vauquelin de La Fresnaye, 1605 : 587-588)

« Vous m'avez toute harrasee », « Comment estimeriez-vous bien, / Que je ne sois fille de bien, / Pour m'avoir ainsi hercelee ? » : voici trois vers qui ne semblent guère susciter le doute quant à l'usage qui y est fait de « harasser » et de « harceler ». Il s'agit d'exprimer les assauts effectués par le chasseur afin d'avoir une interaction sexuelle avec la bergère et que le poète traite métaphoriquement comme une situation militaire – il est question d'attaques, de violence, d'une situation intrusive du point de vue de la bergère. Tous les dictionnaires et lexiques de l'époque, comme ceux de Gilles Ménage (1650) ou de Pierre Borel (1655), ne recensent pas ces termes, ce qui indique sans

doute leur relative rareté ou la spécialisation de leurs emplois. Mais ceux qui les définissent suscitent trois remarques :

1. en se fondant sur un sondage à grande échelle effectué sur la base Google Books (au risque que la sélection des textes numérisés ne biaise les résultats obtenus), avec un cadre chronologique s'étendant de 1500 à 1700, on observe que les usages de « harceler » sont en priorité réservés aux récits de guerre, aux tensions diplomatiques, aux conflits religieux et politiques ;
2. ces deux mots sont considérés comme synonymes l'un de l'autre par Godefroy (1898), Antoine Furetière (1690) et Pierre Richelet (1680), et portent deux significations communes : celle d'une action militaire, mais aussi, dans un registre civil ou commercial, celle de « molester », de « mettre en colère » ou de « quereller », ce qui inclut « multiplier les attaques ». Randle Cotgrave (1611) précise cela :

harassé: *tired, or toyled out; weakened with overtoiling; harried; molested, hurried; vexed, importuned, turmoiled, tormented.*

harasser: *to tire, or toyle out; to spend or weaken, wearie or weare out, by overtoiling, or taking too much of; also, to vex, disquiet, importune, barrie, hurrie, turmoile, torment.*

harcelé: *vexed, barried, hurried, turmoiled, much troubled, or annoyed; and provoked, incensed, or urged [...].*

harceler: *to vexe, barrie, turmoyle, hurrie; trouble, molest, or disquiet, much; also, to provoke, incense, or urge (therewith;) also, to baggle, bucke, hedge, or paulter long in the buying of a commoditie.*

harceleur: *a firebrand, make-bate, flirre-suit; a brabbling, litigious, or contentious fellow.*

Le « tourment » moral et physique que l'on peut infliger à autrui ne relève pas seulement de l'action militaire : les locuteurs francophones de la fin du xvi^e siècle et du début du xvii^e siècle usaient de « harceler » et de « harasser » pour décrire des situations de conflits violents (incluant des échanges commerciaux) entre personnes.

3. Toutefois, la signification sexuelle que nous donnons spécifiquement à « harceler » (« harasser » est désormais essentiellement lié en français au sème de la fatigue) n'est cependant pas explicitement présente dans ces différentes sources.

L'emploi qu'en fait Vauquelin serait donc la première occurrence en contexte sexuel. Le poète donnerait au mot « harcèlement » le sens que nous lui donnons désormais dans l'expression « harcèlement sexuel » ou simplement « harcèlement ». En empruntant au lexique de la violence guerrière ou de la violence civile, il semble expliciter la nature de la situation de son *Oaristys* : il ne fait pas de doute que le personnage féminin se défend physiquement et que ses propos ont pour fonction de nous faire imaginer la scène. La bergère demande d'abord au chasseur de retirer sa main « Ostez vostre main de par Dieu, / Vous n'avez rien mis en ce lieu » : quel est ce lieu non nommé ? La bergère ne consent pas à ce contact forcé et, de surcroît « un peu soudain [...] ». La réponse du chasseur porte d'abord sur le contexte : ils sont seuls dans les bois, les deux personnages auraient « licence » de « [se] jouer ». Il ne répond pas à la bergère et feint ainsi que l'un et l'autre seraient en accord pour « jouer » ensemble. L'injonction qui suit (« Ne faites point de resistance ») révèle toutefois que la situation n'est pas qu'un jeu. C'est sans doute dû aux contacts imposés par le chasseur : « Que vostre sein est dur & blanc / Desja nous sommes flanc à flanc ». On comprend que la bergère dit qu'elle est « harrasee » puis « hercelee », elle que l'on « empogne », qui « empesche » que l'on l'embrasse, mais qui est pourtant « tât[é]e & retât[é]e ». Nous sommes face à un néologisme sémantique par élargissement du domaine référentiel, sur la base d'une similarité d'attitudes : il règne dans ce texte, dont la brutalité s'impose à nous, un imaginaire de l'assaut sexuel et de la femme considérée comme une « prise de guerre » qu'il convient de faire céder en l'épuisant – par un harcèlement qui harasse.

Comment comprendre pourquoi Vauquelin produit cette occurrence ? De quoi son texte est-il l'archive ? En quoi serait-il une interprétation, à la fois personnelle (celle de l'auteur) et collective (fixée par les codes éthiques et esthétiques à partir desquels écrit Vauquelin) ? Afin de tenter de répondre à ces questions, il faudra voir comment, à l'époque

de Vauquelin, l'hypotexte du pseudo-Théocrite a circulé dans de multiples réécritures de *L'Oaristys*, et comment il semble figurer des états de rapports sociaux et en particulier de certains effets de la domination masculine. Chaque appropriation d'un texte ou d'un motif par un auteur peut s'envisager notamment comme la prise en charge d'une situation sociale problématique, conflictuelle et dont les enjeux ne sont pas clarifiés par ses contemporains : dans cette tradition intertextuelle, dans la réécriture et l'appropriation, s'immisce du jeu et pointe dans le vocabulaire de Vauquelin la perception d'une situation jugée problématique ; son adaptation de *L'Oaristys*, avec ce néologisme, est traversée ou débordée par quelque chose qui dépasse le seul rapport d'un auteur à la tradition littéraire. Ce que nous désignons comme la littérature, y compris dans sa dimension intertextuelle, thématise le monde des auteurs, ses tensions, ses zones de débat ; elle est comme une chambre d'écho, l'espace d'un signalement codé.

Violence et obscénité de *L'Oaristys* – essai d'archéologie

En 2017, un collectif d'agrégatif-ves de lettres modernes et classiques avait interpellé par une lettre ouverte³ le jury du concours afin de savoir comment interpréter la version de « *L'Oaristys* »⁴ par André Chénier⁵ et surtout comment désigner les actes commis par le personnage masculin : si la représentation des relations entre hommes et femmes y était unanimement ressentie comme pénible et propre à relayer et justifier des attitudes inacceptables, persistait la question de savoir comment parler de cette scène de viol (ce qui était une évidence pour les auteur-es de la lettre) quand certain-es, de leurs professeur-es hésitaient à nommer ce dont

³ Cette lettre est disponible en ligne sur le blog de l'association féminine de l'École normale supérieure de Lyon Les Salopettes ; <https://lessalopettes.wordpress.com/2017/11/03/2540/> (consulté le 21/06/2023).

⁴ Pour l'édition du poème à laquelle ce collectif se réfère, voir : Chénier, [1872] 1994.

⁵ Cette lettre a entraîné une polémique archivée sur le blog « Mouvement Transition » – voir par exemple : <https://www.mouvement-transitions.fr/index.php/litterarite/articles/sommaire-general-de-articles/1623-n-7-h-merlin-kajman-encore-chenier-et-au-dela> (consulté le 21/06/2023) – et reprise dans le livre qu'en a tiré Hélène Merlin-Kajman (2020).

parlait le texte et s'appuyaient sur le fait que *L'Oaristys* ne faisait, pour le dire rapidement, que véhiculer des lieux communs de la représentation littéraire des relations entre hommes et femmes. Une telle approche des textes, par les conventions ou par les lieux communs avait pour effet, peut-être pour but, de disqualifier une lecture jugée anachronique (celle du viol) et qui, en désacralisant la Littérature, en reconnaissant sa puissance (bonne ou mauvaise) d'agir dans le monde et d'en rendre compte, en ne voyant pas seulement la production et la consommation des textes comme des expériences esthétiques coupées de toute portée morale, ébranle les corpus, les auteurs canoniques et les manières de lire instituées. Par ailleurs, cette approche empêche de réfléchir aux raisons qui peuvent pousser des auteurs à s'appropriier tel ou tel texte, comme *L'Oaristys*, et, par voie de conséquence, neutralise tout essai de penser le sens à donner aux inflexions que connaît une tradition littéraire dans le temps – c'est-à-dire, pour ce qui concerne par exemple Vauquelin, l'apparition d'une signification nouvelle pour le mot « harceler » et ce qu'elle est susceptible de révéler de ce que peut dire *L'Oaristys*.

L'idylle 27 du pseudo-Théocrite a fait l'objet de nombreuses adaptations au xvi^e et au xvii^e siècles, par Estienne Forcadel (1548), Pierre de Ronsard (1553), Jean-Antoine de Baïf (1573), Antoine de Cotel (1578), Claude Gauchet (*Les Muses incognues*, 1604), et jusqu'à Jean de La Fontaine (1991), qui permettent d'éclairer le texte de Vauquelin lui-même. Les auteurs de ces appropriations insistent tous sur la figuration du jeune homme en satyre (mais aussi en « fou », « meschant » ou « meschant fol ») comme dans le texte original. Ils mettent ainsi au cœur de leur poème cette figure exhibitionniste, agressive, violente, obscène, incarnation d'une certaine masculinité. Par ailleurs, alors que la bergère du pseudo-Théocrite s'inquiète des douleurs de l'enfantement ou d'être abandonnée par son futur époux, ils transforment le motif et sa fonction : en général, ils développent une discussion nourrie sur le mariage (la respectabilité des deux familles, les biens mis en commun, etc.) qui place la question de l'acceptabilité sociale de la situation posée par *L'Oaristys* au cœur de leurs textes ; l'échange matrimonial entre les protagonistes assure les lecteurs que le fait de céder aux avances brutales du jeune homme satyre ne détruira pas la vie sociale de la jeune fille

s'il l'épouse et ne dépossédera pas sa famille de son autorité et de son pouvoir traditionnel sur les stratégies matrimoniales. Mais il leur arrive aussi de faire l'économie de ce motif, ce qui accélère le rythme du texte et fait se succéder crûment les assauts et l'abandon de la jeune fille aux désirs du jeune satyre. Les textes de *L'Oaristys* font ainsi apparaître une vision peu idyllique de cette rencontre rurale. Que leurs personnages s'adonnent aux plaisirs du sexe ou que leur rencontre soit interprétée comme une menace pour la jeune fille (ce dont témoignerait avec acuité l'innovation lexicale de Vauquelin), *L'Oaristys* est envisagée comme une situation qui fait problème, qui est hors normes et dont l'ancrage rural signifie une sortie du modèle de la civilisation.

Le « Dialogue rustique & amoureux » d'Estienne Forcadel (1518 ? – 1578) paraît en 1548 dans la section des « Traductions » du recueil *Le Chant des seraines* (Forcadel, 1548 : f. 59v-63v.). Menée par un « Petit Berger, & Satyre friant [impatient, animé de vifs désirs] », cette adaptation porte en premier lieu sur les termes du mariage et sur les conditions matérielles de ce qui sera un ménage une fois que le satyre sera parvenu à ses fins. La jeune fille se méfie de ce qui lui apparaît comme une « malencontre piteuse » (f. 60r) et craint le « museau » du « rustre » (f. 60v) qui finira par « la [mettre], au val, à la renverse » (f. 62v). Pourtant,

Les deux amans, apres ces entrefaictes,
Ont degoissé deux gayes chanssonnettes,
Parlementant du plaisir qu'ont receu [...] (Forcadel, 1548 : f. 63v)

Le jeune homme a su forcer la conviction de la jeune fille qui a dû au préalable s'assurer de son avenir, puisqu'elle était physiquement contrainte. La prise de possession brutale a besoin de l'acceptabilité sociale garantie par la promesse du mariage.

Le *Livret de folastries* (1553) de Ronsard contient quant à lui une adaptation de *L'Oaristys* particulièrement gauloise. En voici un bref extrait emblématique :

Comme il repaissoit, il a veu
Guignant par le travers du feu
De sa Robine recourcée

La grosse motte retroussée,
 Et son petit cas barbelu
 D'un or jaunement crespelu,
 Dont le fond sembloit une rose
 Non encor' à demy déclose.
 Robine aussi d'une autre part
 De Jaquet guignoit le Tribart,
 Qui lui pendoit entre les jambes
 Plus rouge que les rouges flambes
 Qu'elle atisoit songneusement (Ronsard, 1553 : 26-27)

Ronsard privilégie un comique obscène qui dégrade l'idylle grecque, mais sa version n'est pas sans intérêt pour comprendre comment *L'Oaristys* est reçue dans la seconde moitié du xvi^e siècle. Il évacue notamment la question du mariage pour mieux se focaliser sur un couple de bergers déliés des codes de la poésie amoureuse et de toute représentation idéalisée. Il situe au contraire *L'Oaristys* dans un univers inquiétant, aux résonances satyriques renforcées au regard de ce que l'on trouvait chez Forcadet et dans le texte grec. Il faut sans doute envisager ce poème, à l'instar de tout le *Livret de Folastries*, comme une forme d'exercice – il s'agit pour Ronsard, tout autant que de susciter une forme de stimulation érotique chez ses lecteurs, de faire preuve de sa capacité de poète à exercer son talent dans tous les registres explorés dans l'antiquité gréco-latine⁶. Mais le transfert de l'idylle grecque au monde de Robine et de Jaquet semble surtout exploiter le fond scabreux du texte attribué à Théocrite : le geste de dégradation obscène opéré par Ronsard dénude l'idylle antique et en fait ressortir la crudité et la violence.

Dans *Les Jeux*, Jean-Antoine de Baïf (1532 – 1589) insère « Le Satyreau » (Baïf, 1573 : f. 50r et suiv.), qui reprend, avec maintes équivoques, les étapes du poème du pseudo-Théocrite. Il accorde ainsi à la négociation sur le mariage un large espace dans son poème, signalant alors que l'acceptabilité de la scène dépend du sort qui sera réservé à la jeune fille, de ce qu'elle ne sera pas pour ainsi dire détruite par ce que va lui imposer le satyre. Le titre choisi, « Le Satyreau », nous arrête : même

⁶ Voir : Cornilliat, 2009.

si dans le dialogue, le personnage masculin est un « pastoureau » s'adressant à une « pastourelle », il met de manière éclatante l'accent sur ce qui serait la véritable identité du personnage masculin ; ainsi appropriée, cette idylle qui a traversé le temps et qui pourrait paraître emblématique d'une rencontre amoureuse caractérise l'amant comme un être lubrique, lascif et violent.

Cette image d'homme brutal entre en résonance avec la version que donne Antoine de Cotel (1550-1610), en 1578, de *L'Oaristys* dans sa « Bergerie 6. Prise de Theocrite. Janot et Helene » (Cotel, 1578 : f. 38v-40r). Il y montre notamment la panique et l'effroi de la jeune fille :

H. Satyre, que fais-tu ? quoy, la main tu as mise

Au travers mon collet & dessous ma chemise !

J. Si me fault-il tenir ton teton rond & frais.

H. Mon Dieu, que j'ay grand peur ! je ne sçay que je fais :

Mon Dieu, laisse cela, laisse cela beau sire :

Laissez encor' un coup, vous le fault-il tant dire ?

Par-delà ce qui pourrait passer pour un moment d'égarement de la jeune femme (« je ne sçay ce que je fais »), ce court passage fait surtout ressortir la violence inhérente au dialogue de *L'Oaristys* dans la perspective des poètes de la période. Le dernier vers cité signifie la répétition des assauts du satyre et des refus de la jeune fille, le harcèlement physique dont elle est la victime, également soulignés par la répétition de l'injonction « laisse cela » au vers précédent.

Un an avant la parution du texte de Vauquelin, paraît dans *Les Muses incognues* (1604 : 69-73 ; Peureux & Roberts éd., [1604] 2021 : 113-118) un poème intitulé « Amourettes rustiques de Perrot et Jeanneton », dont l'auteur est sans doute Claude Gauchet (1540 – c. 1620), qui entre en résonance avec la version ronsardienne – toute la seconde partie du texte est le dialogue d'un couple faisant plusieurs fois l'amour, la jeune fille étant initiée par son amant. Comme l'annonce le titre du poème, Gauchet, qui évacue le motif du mariage, semble surtout intéressé par ses personnages de bergers vivant dans une sorte de paradis naturel⁷ et par

⁷ Pour la vision renaissante de la sexualité, voir : Jeanneret, 2003.

l'insistance sur la fable champêtre – l'adjectif « rustiques » étant redondant vu le choix des prénoms des personnages. Cela se traduit par la mobilisation d'images aussi inhabituelles que frappantes :

Elle : Oste ta main de là, & me laisse en repos.

Lui : Jamais un brave chien n'abandonne son os.

(*Les Muses incognues*, 1604 : 71)

L'image du chien opiniâtre dans le propos du berger caractérise sans doute la rudesse du langage des paysans. Peut-être avait-elle une fonction plaisante, mais elle dit aussi toute la violence sexuelle de la situation qu'y voit Gauchet, ainsi que la manière de concevoir les positions de chacun dans la situation.

Conclusion

Il n'est pas surprenant alors, peut-être, que Vauquelin recoure au même moment au verbe « herceler » : lui aussi se figure des atteintes ou attaques répétées qui, combinées à la promesse du mariage rassurant celle que le poète présente comme « une fille de bien », dressent le tableau d'une situation qui ne relève pas simplement d'une fiction bucolique – il fait d'ailleurs du berger un « Chasseur » (Vauquelin, 1605 : 590), figure qui paraît sans doute spontanément plus agressive ou plus violente. Au lieu de parler de bergers, idéalisés ou caricaturés, il élève son personnage féminin, ce qui a pour effet immédiat de poser au cœur de son texte le motif de l'acceptation sociale de la violence sexuelle. La négociation sur la dimension matérielle du mariage (dans laquelle le chasseur est en position de force) est réduite au regard de ce qu'ont fait ses prédécesseurs, ce qui fait advenir plus tôt l'assaut physique. Il cherche moins à convaincre par les mots qu'à domestiquer ou dompter, ce qui explique le recours à l'image du harcèlement – par laquelle, dans un certain imaginaire masculin, l'homme fait découvrir à la femme son désir, tandis que la violence de cet homme la libère de son aveuglement. Le consentement féminin est, dans le meilleur des cas, accepté par défaut d'alternative pour le personnage féminin.

Ce que nous désignons du mot de « harcèlement » n'échappe pas à la saisie de l'écriture et s'impose petit à petit dans *L'Oaristys* par l'effet de l'adaptation du texte grec au contexte des poètes de la fin de la Renaissance et du début du XVII^e siècle. Nous sommes transposés dans un monde distant de celui des auteurs et de ceux qui les lisent, dans lequel les hommes satyres ne peuvent maîtriser leurs pulsions et où les femmes sont idéalisées en partenaires libérées au terme d'un apprentissage forcé. L'origine bucolique de *L'Oaristys* donne lieu à la description d'un monde peu civil, qui frôle parfois le ridicule (Jeanneton, Perrot, Robine et Jaquet : ces prénoms sont aussi ceux des incultes, de celles et ceux qui ne savent pas les bonnes manières) et où les codes de la civilité semblent absents. Le monde des bergers et des chasseurs n'est pas le monde idéal de *LAstrée* (Urfé, [1607-1627] 2011-2022) ; il sert de support à la représentation de comportements courants et qui peuvent alors être jugés problématiques (juridiquement, socialement, moralement), à une période où les institutions politiques et sociales exercent un contrôle de plus en plus fort sur les pulsions des individus ; il permet enfin cette transposition et révèle la violence masculine, que les auteurs la condamnent ou non en leur for intérieur. Par là, Vauquelin s'extrait des images courantes qui fixent des positions et des postures traditionnellement attribuées aux genres. L'apparition du verbe « herceler » dans son poème signifie bien que l'assaut, les attaques du personnage masculin sont assimilables par leur violence et par la force exercée à une forme de guerre, ce que le détour par la fiction rustique permet de mettre précisément en scène. Ce pas de côté constitue une interprétation de *L'Oaristys* – l'insistance masculine dépasse les bornes de l'acceptable et relève de l'imposition d'une force physique qui s'apparente au harcèlement militaire : l'efficacité du néologisme tient précisément à la relation de proximité manifeste pour les lecteurs du temps entre les sens courants (mener des attaques répétées ; épuiser) et le sens inventé (qui concerne surtout « herceler »). Ce texte semble faire surgir l'obscénité des lieux communs de l'invention littéraire classique, qui contribuent à l'acceptabilité de comportements inacceptables et les légitiment par leur inscription dans la Littérature. On lit d'ailleurs chez Gauchet, que « Tout offense en amour facilement s'excuse » (*Les Muses incognues*, 1604 : 72) et le Janot de La Fontaine, dans

une version tardive de *L'Oaristys*, justifie ses assauts et ses attouchements par les « droits/Qu'Amour nous donne » (La Fontaine, 1991 : 874)⁸...

Références bibliographiques

- BAÏF Jean-Antoine de, 1573, *Les Jeux*, Paris, L. Breyer.
- BOREL Pierre, 1655. *Tresor de recherches et antiquitez gauloises et françoises...*, Paris, A. Courbé.
- CHÉNIER André de, [1872] 1994. *Poésies*, édition de Louis Becq de Fouquières, Paris, Gallimard (Poésie/Gallimard 276).
- CORNILLIAT François, 2009. « Obscénité de la poésie : le cas du *Livret de Folastries* de Ronsard », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, 68, p. 29-39, <https://doi.org/10.3406/rhren.2009.3200>.
- COTEL Antoine de, 1578. *Le premier livre des mignardes et gaies poésies...*, Paris, G. Robinot.
- COTGRAVE Randle, 1611. *A Dictionarie of the French and English Tongues...*, London, A. Islip.
- FORCADEL Estienne, 1548. *Le Chant des seraines. Avec plusieurs compositions nouvelles*, Paris, G. Corrozet.
- FURETIÈRE Antoine, 1690. *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts...*, La Haye, A. & R. Leers.
- GODEFROY Frédéric, 1898. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle... Tome neuvième, Complément (Carrel-Inaccostable)*, Paris, Librairie É. Bouillon.
- JEANNERET Michel, 2003. *Éros rebelle : littérature et dissidence à l'âge classique*, Paris, Éditions du Seuil.
- LA FONTAINE, Jean de, 1991. *Œuvres complètes. Tome 1 : Fables, contes et nouvelles*, édition établie, présentée et annotée par J.-P. Collinet, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade).
- Les Muses incognues...*, 1604. Rouen, J. Petit.

⁸ Le conte « Janot et Catin », comme le signale La Fontaine lui-même, reprend la structure formelle des *Blasons des fausses amours* (xv^e siècle), mais y redistribue la matière de *L'Oaristys* (La Fontaine, 1991 : 872-874).

- MÉNAGE GILLES, 1650. *Les Origines de la langue françoise*, Paris, A. Courbé.
- MERLIN-KAIMAN Hélène, 2020. *La Littérature à l'heure de #Metoo*, Paris, Ithaque, (Theoria incognita).
- PEUREUX Guillaume & ROBERTS Hugh (éd.), [1604] 2021. *Les Muses incognues*, Paris, Honoré Champion éditeur (Sources classiques 141).
- RABELAIS, [1532 ?]. *Pantagruel. Les horribles et espoventables faictz et prouesses du tresrenomme Pantagruel Roy des Dispodes, filz du grant geant Gargantua*, Lyon, C. Nourry.
- RICHELET Pierre, 1680. *Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise... avec les termes les plus connus des arts et des sciences...*, Genève, J.H. Widerhold.
- RONCARD Pierre de, 1553. *Livret de folastries, a Janot Parisien...*, Paris, veuve M. de la Porte.
- URFÉ Honoré d', [1607-1627] 2011-2022, *L'Astrée*, en 3 volumes, édition critique établie sous la direction de Delphine Denis, Paris, Honoré Champion, (Sources classiques 104).
- VAUQUELIN DE LA FRESNAYE Jean, 1605. *Idillies, in Les diverses poésies*, Caen, C. Macé.

ÉCRIRE L'HISTOIRE DU HARCÈLEMENT SEXUEL LES MOTS POUR LE DIRE

Depuis 2017 et l'affaire Weinstein, la parole des femmes semble se libérer devant les violences qu'elles subissent. Pour bien comprendre la singularité de l'ère post-Weinstein, il apparaît nécessaire de considérer le harcèlement sexuel comme un phénomène historique ayant connu des occurrences antérieures à la post-modernité. Telle est la dynamique générale du projet AVISA dans lequel s'inscrit ce premier ouvrage, partant du constat que l'histoire du harcèlement sexuel reste à écrire.

Car si le terme même semble surtout mis en lumière depuis la fin du XX^e siècle, au gré des lois s'adaptant peu à peu aux évolutions apparentes de la société, certains comportements tels que des contacts physiques non consentis ou des comportements verbaux à caractère sexuel ne sont pas nouveaux et se retrouvent dans de nombreux documents. Comment rendre compte du « harcèlement sexuel », qui n'est d'ailleurs pas tout à fait la même chose que le droit de cuissage, quand il n'existe pas de terme usité à l'époque étudiée pour le nommer, sans risquer de tomber dans une forme d'anachronisme ?

Pour répondre à cette question, ces actes comportent des contributions de disciplines différentes (histoire, littérature, sociologie, études cinématographiques...) exploitant une diversité de sources (archives, nouvelles, manuels, procès, films...), de périodes (du XIV^e au XXI^e siècle) et de zones géographiques (France, Italie, Angleterre, États-Unis...). Cette approche comparatiste met à jour des schémas récurrents, que ce soit dans les relations de genre et de classe, dans les conséquences pour les victimes, dans les stratégies des femmes face à ce type d'agissement ainsi que dans celles de leurs auteurs. Les contributions se répondent, se croisent et s'enrichissent pour mieux cerner les contours de cette histoire. Voir comment le harcèlement sexuel est représenté et évoqué avant Weinstein permet de mieux comprendre la nature et les mécanismes d'une expression de la domination masculine à travers les siècles.